



UFR des sciences odontologiques

DIPLOME UNIVERSITAIRE IMPLANTOLOGIE ORALE

1 - Objectifs de la formation

Acquisition de compétences cliniques pour la conception et la réalisation de traitements nécessitant la mise en place d'implants dentaires tant d'un point de vue chirurgicale que prothétique.

2 - Responsables

Responsable principal :

Docteur Michel BARTALA (MCU-PH)

Unité médicale Xavier Arnoz du pôle médecine et chirurgie bucco-dentaire
Collège Sciences de la santé
UFR des Sciences Odontologiques
146, rue Léo Saignat
33076 Bordeaux cedex
michel.bartala@u-bordeaux.fr

Co-responsable :

Docteur Rawen SMIRANI (MCU-PH)

Service de Médecine Bucco-Dentaire de Pellegrin (Pôle de Médecine et Chirurgie Bucco-Dentaire)
Collège Sciences de la santé
UFR des Sciences Odontologiques
146, rue Léo Saignat
33076 Bordeaux cedex
rawen.smirani@u-bordeaux.fr

Professeur Sylvain CATROS (PU-PH)

Service de Chirurgie Orale (Pôle de Médecine et Chirurgie Bucco-Dentaire)
Collège Sciences de la santé
UFR des Sciences Odontologiques
146, rue Léo Saignat
33076 Bordeaux cedex
sylvain.catros@u-bordeaux.fr

3 - Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre maximum d'étudiants est fixé à **4** par année de formation.

Un recrutement de 4 étudiants a lieu chaque année.

- **3-2 Durée de la formation :**

La formation dure 2 ans et a lieu tous les ans.

- **3-3 Enseignement théorique :**

L'enseignement se fait en présentiel.

Le volume horaire sur 2 ans est de 280 h d'enseignement cliniques + 6 séminaires de 8 h (48 h) soit un total de **328 h d'enseignement**.

Les cours ont lieu à l'UFR des Sciences Odontologiques de l'université de Bordeaux et au pôle de médecine et chirurgie bucco-dentaire du CHU de Bordeaux et débutent en janvier.

- **3-4 Stages* :**

Un stage obligatoire a lieu au CHU.

Le consentement des patients est toujours demandé lors du stage pratique en cas de gestes cliniques de l'étudiant.

**Les stages donnent lieu à convention.*

4 - Conditions d'inscriptions

- Docteur en chirurgie dentaire (diplôme UE)
- Interne en DES MBD ou DES Chirurgie Orale"
- Etudiant bénéficiaire de la bourse "ITI Scholarship (International Team of Implantology)" affecté à Bordeaux

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

La sélection des candidats se fera lors d'un oral avec la présentation de l'analyse d'un cas clinique avant traitement implantaire et une présentation du candidat.

5 - Coût de la formation

Formation initiale et étudiants bénéficiaires de la bourse ITI : **150€** /an

Formation continue : **4 500€** /an

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 - Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

Il est organisé 1 session unique d'examen.

- **6-2 : Nature des épreuves :**

La présence aux cours est obligatoire.

Examen final :

En fin de seconde année, un examen final devra être validé.

Il est constitué :

- De la rédaction d'un mémoire sur un sujet déterminé avec les responsables du DU ;
- De l'exposé d'un cas clinique complet (diagnostic, chirurgie et prothèse) réalisé durant les 2 années de stages hospitaliers ;
- D'une évaluation globale de l'activité clinique dans les services hospitaliers.

- **6-3 : Validation :**

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne à chaque épreuve.

Toute note inférieure ou égale à 6 est éliminatoire.

- **6-4 : Disposition prévues en cas d'échec :**

Le redoublement n'est pas autorisé.

- **6-5 : Disposition prévues en cas d'échec :**

Dans le cadre de la collaboration avec ITI, les étudiants bénéficiant de cette bourse "ITI Scholarship" suivront la formation théorique et clinique du DU pendant une seule année.

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :
Conseil UFR des Sciences Odontologiques
Modifications :
(Réactualisation, les DU/DIU de l'UFR des Sciences Odontologiques sont gérés à compter de l'année universitaire 2018-2019 par le service de scolarité des DU et Capacités en médecine) : Conseil UFR Sciences Odontologiques du 10/05/2022 Conseil du Collège Sciences de la santé du 20/07/2022 (Version 2)
Modifications : Conseil UFR Sciences Odontologiques du 12/03/2024 Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/05/2024 (Version 3)
Modifications : Conseil UFR Sciences Odontologiques du 27/05/2025 Conseil du Collège Sciences de la santé du 16/07/2025 (Version 4)
Modifications (tarifs) : Conseil UFR Sciences Odontologiques du 09/03/2026 Conseil du Collège Sciences de la santé du 18/03/2026 (Version 5)

Annexe

Programme de l'enseignement

Sélection

Praticien avec un diplôme de chirurgie dentaire ou de médecine (diplôme UE)

Une première sélection se fera sur

- l'évaluation du CV du ou de la candidate
- l'évaluation d'une lettre de motivation

Les candidat(e)s retenu(e)s après cette première étape de la sélection seront convoqués en septembre de l'année précédant le DU pour :

- la présentation d'un cas clinique sous format diaporama en 20 minutes. Le cas clinique devra mettre en avant la réflexion diagnostique et thérapeutique du candidat.
- un entretien oral

A l'issue de ces épreuves un classement sera effectué et permettra aux candidats de choisir leur stage clinique. Il est proposé

4 places au sein de l'unité médicale de Pellegrin, pole de médecine et chirurgie bucco-dentaire

(Responsables Dr Smirani et Dr Lauverjat)

3 places au sein de l'unité médicale de X. Arnozan, pole de médecine et chirurgie bucco-dentaire

(Responsable Dr Bartala)

2 places réservées aux internes de chirurgie dentaire DES MBD ou DES chirurgie orale
(Responsable Pr Catros)

1 place réservée pour l'étudiant suivant l'ITI Scholarship
(Responsable Pr Catros)

Formation

La formation clinique se fera

- Au sein des services du CHU de Bordeaux pour une durée de 2 ans correspondant à 280 h de formations cliniques obligatoires.
- Au sein de l'UFR des sciences odontologiques de l'université de Bordeaux sous forme de 6 séminaires de 8H seront en rapport avec la planification implantaire (aspect numérique) et le plan de traitement, les aménagements pré implantaires, les greffes osseuses, la gestion de péri implantites, la gestion des tissus gingivaux peri implantaires, les prothèses supra implantaires.

Certains de ces séminaires seront aussi consacrés à des réunions sur les plans de traitements implantaires réalisés par les participants lors de leurs stages hospitaliers (notion de staff clinique).

Une séance en rapport avec le laboratoire d'anatomie sera consacrée au perfectionnement des connaissances anatomiques par dissection sur pièces anatomiques.

Validation et examen final

Entretien de validation à la fin de la première année

A l'issue de la première année, un entretien sera effectué avec les praticiens afin de valider cette première année. En cas de non-respect par le candidat des modalités du diplôme, sa formation pourra être stoppée.

Son diplôme ne pourra donc pas être validé

Examen final

En fin de seconde année, un examen final devra être validé.

Il est constitué :

- De la rédaction d'un mémoire sur un sujet déterminé avec les responsables du DU.
- De l'exposé d'un cas clinique complet réalisé durant les 2 années de stages hospitaliers.
- D'une évaluation globale de l'activité clinique dans les services hospitaliers.